



Erreur sur avis de contravention

Par **Courdier Arnaud**, le **22/02/2018 à 16:05**

Bonjour,

Lundi dernier, j' ai été arrêté pour un excès de vitesse.

Je reçois ce jour l' avis de contravention et il apparait que l' agent verbalisateur c' est trompé en relevant l' immatriculation de véhicule.

Puis-je le contester en invoquant un vice de forme sachant que j' ai signé le PV lors de l' interpellation?

Merci

Par **Sleeper**, le **22/02/2018 à 16:08**

Bonjour,

Votre identité ayant été relevée, je doute que cette erreur de plume suffise à annuler la contravention.

Par **Courdier Arnaud**, le **22/02/2018 à 16:14**

Ok merci.

Au cas ou je conteste cette infraction, qu'est ce que je risque si l' infraction est maintenue?

Par **janus2fr**, le **22/02/2018 à 19:13**

Bonjour,

Vous risquez de payer beaucoup plus cher, car après contestation, vous ne bénéficiez plus de l'amende forfaitaire.

Par **Courdier Arnaud**, le **22/02/2018** à **19:28**

Merci.

J' aurai à payer l' amende à 135€ au lieu de 90€?

Par **janus2fr**, le **22/02/2018** à **19:32**

Cela peut aller jusqu'à 750€ plus les frais de procédure 31€.

Par **Courdier Arnaud**, le **22/02/2018** à **19:35**

En effet, tout est fait pour nous dissuader de contester!!!

Merci.

Par **Visiteur**, le **23/02/2018** à **11:02**

Bonjour,

non, ce qui est fait c'est que les contestations soient valables et étayées avec des éléments probants ! Ce qui n'est tout simplement pas le cas de la votre.

Par **youris**, le **23/02/2018** à **11:10**

bonjour,

la contravention est expédiée à l'adresse figurant sur la carte grise.

si la contravention vous est parvenue à cette adresse, c'est que l'agent verbalisateur a relevé le bon numéro d'immatriculation.

l'erreur ne figure, sans doute, que sur l'avis que vous avez reçu.

tout est fait pour vous éviter de contester pour rien et évitez de payer plus cher votre contravention surtout si l'agent a constaté votre excès de vitesse.

salutations

Par **Courdier Arnaud**, le **23/02/2018** à **11:20**

L' agent a du relever l' adresse sur mon permis de conduire car la carte grise est au nom de mon entreprise.